

Temps d'activités périscolaires du soir

École élémentaire Paul Langevin

Ce calendrier est donné à titre indicatif, il peut être amené à changer selon le nombre d'enfants inscrits. Ils sont orientés vers l'activité de leur choix en fonction des places disponibles.

La priorité est donnée aux enfants inscrits tous les soirs à l'accueil périscolaire.

Le jeu sous toutes ses formes

Au travers des actions ludiques, l'équipe va solliciter l'esprit créatif des enfants.

Horaires	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
15h30 / 16h30	Répartition des groupes, goûter et temps libre			
16h30 / 17h30	Jeux de réflexion et stratégie <i>Animateurs</i>	Jeux de réflexion et stratégie <i>Animateurs</i>	Jeux de réflexion et stratégie <i>Animateurs</i>	Atelier ludiques <i>Animateurs</i>
	Atelier PUSH CAR <i>Île de loisirs</i>	Atelier contes et fables de la Fontaine <i>Animateurs</i>	Activités libres <i>Animateurs</i>	Education sportive <i>Direction des sports</i>
17h30 / 18h30	Activités libres <i>Animateurs</i>	Activités ludiques <i>Animateurs</i>	Moments musicaux <i>SOSTEN</i>	Atelier contes et fables de la Fontaine <i>Animateurs</i>
	Activités libres <i>Animateurs</i>	Découverte et création de jeux de société <i>Animateurs</i>	Jeux collectifs et de relaxation <i>Animateurs</i>	Atelier de lecture et prêts de livres <i>Animateurs</i>

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous joindre la programmation des activités périscolaires du soir qui se déroulent dans les écoles de vos enfants de 15h30 à 18h30.

Comme vous pouvez le voir, la Ville poursuit ses engagements dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs, en proposant des activités culturelles, sportives et pédagogiques de qualité et en déployant d'importants moyens pour contribuer à l'épanouissement de vos enfants.

Afin de répondre aux objectifs fixés dans le cadre du Projet éducatif de territoire, les activités du soir se distinguent à plusieurs niveaux :

- un **thème principal** inscrit dans un projet périscolaire propre à chaque école et décliné sur plusieurs séances par semaine. Ces séances sont animées par nos équipes d'animation ou des partenaires extérieurs ;
- des **ateliers dits « essentiels »** qui permettent d'agir auprès des enfants sur leur comportement (ateliers de relaxation), sur la compréhension (ateliers d'écriture, de lecture ou de logique), sur l'éveil culturel et « le vivre ensemble » (jeux collectifs) ;
- des **activités d'expression artistique** ou sportive menées principalement par des prestataires extérieurs ;
- des **temps libres**, des temps d'échanges ou de décompression.

Ces différents ateliers se retrouvent sur l'ensemble des 30 accueils périscolaires du midi ou du soir.

Sur l'école élémentaire **LANGÉVIN**, voici le résumé du projet périscolaire :

Thème principal : **LE JEU SOUS TOUTES SES FORMES**

Plusieurs thèmes seront proposés aux enfants :

- « Crée ton jeu de société » : Afin de favoriser le vivre ensemble, les enfants découvriront différents jeux de société puis créeront collectivement leur propre jeu avec ses règles et ses défis.
- « Conte revisité du Chaperon rouge sous forme d'un spectacle de marionnettes » : les enfants se ré-approprient l'histoire du petit chaperon rouge et s'amuseront à le personnaliser. Ils l'adaptent ensuite sous la forme d'un spectacle de marionnettes ce qui favorisera la créativité et la confiance en soi.
- « Remue tes méninges » : En fin stratège, les enfants développeront leur vivacité d'esprit et leur capacité de réflexion au travers de jeux tels que Rush Hour, Corridor, Echecs, Blokus, Rummikub, etc.
- De plus, Les enfants participeront activement au bien-être des plus petits à l'occasion d'un temps de lecture préparée par leur soin chaque vendredi et le prêt de livre chaque fin de semaine.
- Enfin, des séances de relaxation seront proposées aux enfants de façon hebdomadaire, leurs permettant de mieux gérer leurs émotions.

Le temps périscolaire, c'est aussi l'accompagnement éducatif mené par les équipes enseignantes et les clubs coups de pouce organisés par le service de la réussite éducative.

Les équipes de la direction de l'éducation et de l'enfance se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Jeanine Mary

Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation,
la Petite enfance, l'Enfance et la Politique
familiale